

PUBLIÉ LE 21/02/2025

Rabipur, poudre et solvant pour solution injectable en seringue préremplie. Vaccin rabique (inactivé) – [virus de la rage inactivé, souche Flury LEP]

Remise à disposition 13/08/2024

DCI

virus de la rage inactivé, souche Flury LEP

Indications

Rabipur est indiqué pour l'immunisation active contre la rage chez des personnes de tous âges. Voir rubriques 4.2 et 5.1 pour obtenir des informations détaillées sur la prophylaxie pré et post-exposition. Rabipur doit être utilisé conformément aux recommandations officielles.

Laboratoire exploitant

Valneva France SAS

Observations particulières



Lettre d'information du laboratoire Valneva France SAS en date du 12/08/2024 (19/08/2024)

- Remise à disposition normale depuis le 13/08/2024

Resumer des caractéristiques du produit à ce vaccin, consulter vaccination-info-service.fr ou bien se référer aux recommandations de la HAS ou au www.ansm.fr pour plus de détails. La vente et l'exportation du médicament par les distributeurs doivent être effectuées en conformité avec le règlement (UE) 2019/516 du Parlement européen et du Conseil du 19 mars 2019 relatif à la réglementation de l'Union européenne sur les médicaments et les dispositifs médicaux, et en particulier l'article 17, paragraphe 1, point b) de ce règlement. Cette mesure d'interdiction de vente en dehors du territoire national, qui s'applique également à l'exportation, doit être appliquée et respectée jusqu'à la remise à disposition normale du médicament, permettant un approvisionnement continu et approprié du marché national.